

Le 09/03/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 45 secondes

Élections municipales 2026 : l'organisation à Saint-Nazaire

Le 1er tour des élections municipales se tiendra **ce dimanche 15 mars**.

Les taux de participation à Saint-Nazaire pourront être consultés aux alentours de **12h** et de **17h** directement sur un lien internet qui vous sera envoyé dimanche matin. Ils s'afficheront au fur et à mesure de la soirée sur les écrans installés dans le hall de l'Hôtel de Ville et **seront publiés à partir de 20h sur le site saintnazaire.fr**.

Le détail des résultats par bureau de vote vous sera transmis par communiqué de presse.

Dimanche, vous pourrez donc accéder au hall de l'Hôtel de Ville.

Et le soir, vous pourrez également accéder au buffet, installé salle France, sur présentation d'une carte de presse ou en nous prévenant en amont.

À Saint-Nazaire, les **54** bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h**.

52 779 personnes sont inscrites sur les listes électorales dont **738** jeunes majeur-es nazairien-nes; **425** procurations établies à ce jour (données susceptibles d'évoluer);

Plus de **200** assesseurs (bénévoles);

Plus de **200** agents municipaux mobilisés pour l'organisation.

Aide au transport pour les PMR

La Ville de Saint-Nazaire a mis en place un service de transport pour permettre aux Nazairiennes et aux Nazairiens à mobilité réduite de se rendre à leur bureau de vote. Cet accompagnement a été mis en place par le service Solidarités Séniors du CCAS, sur inscription.

Nous restons disponibles pour toute question sur le déroulement de ce scrutin.

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr